So wie SO

N°89 – janvier / février 2023

Journal bimestriel de Stutzheim-Offenheim

Le mot du Maire

C'est la course à l'annonce : quelle sera la commune qui coupera son éclairage public le plus tôt et le plus longtemps dans la nuit ?

Les maires subissent une triple pression : économique, sociétale et technique.
Économique : le prix de l'électricité augmente. Idéalement, il faudrait éteindre dans la période des tarifs « heure pleine hiver », soit de 16 h à 19 h ! Impossible.
Sociétale : éteindre des luminaires pour faire des économies ? Oui mais pas devant chez soi, sachant qu'à la moindre panne des riverains contactent la mairie !
Technique : éteindre la nuit nécessite la mise en place dans chaque coffret électrique d'horloges, ou d'abaisseurs de tension encore plus onéreux, et sans garantie de retour sur investissement. De surcroît, l'augmentation des cycles allumage/extinction réduit fortement la « durée de vie » des ampoules !

Pour toutes ces raisons, et comme nous ne sommes pas en obligation de couvre-feu, nous avons décidé de ne pas couper la totalité de l'éclairage public. Seules les lampes doubles sont éteintes, ainsi que les luminaires soutenant un éclairage de Noël.

Dans le futur, une Gestion Technique de l'Éclairage Public GTEP pourra être installée dans les « smart city ». Nous serons attentifs aux solutions techniques qui seront proposées par les éclairagistes.

Jean-Charles Lambert

VIE COMMUNALE

Cérémonie des vœux

La municipalité invite **tous les habitants**, et plus spécialement les **nouveaux arrivants** au village en 2020, 2021 et 2022, à la cérémonie des vœux qui aura lieu **vendredi 6 janvier 2023** à 20 h, salle de la Souffel. Les associations locales y présenteront leurs activités et projets. Une occasion d'échanger aussi avec les élus autour de la galette des rois et du verre de l'amitié.

Crémation des sapins

L'amicale des sapeurs-pompiers reconduira le ramassage des sapins de Noël **samedi 14 janvier 2023**. Les sapins seront à déposer sur les trottoirs avant 13 h, sans gêner la circulation des piétons, et en toute sécurité en cas de vent fort ou de neige.

Inscriptions sur liste électorale après un déménagement

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent se faire, soit en se présentant en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, soit sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1372 au plus tard 15 jours avant chaque élection.

Une station météo à Stutzheim-Offenheim

Des prévisions, des statistiques et des mesures en direct sur l'excellent site : www.meteo-offenheim.fr

stutzheimoffenheim www.stutzheim-offenheim.fr mairie@stutzheim-offenheim.fr 03 88 69 61 01

Horaires d'ouverture de la mairie : lundi : 15 h - 19 h mardi : 9 h – 12 h mercredi : 9 h – 12 h vendredi : 15 h – 18 h
Permanence les samedis 14 janvier et 11 février 2023 de 9 h à 12 h.
Mairie : 3 place Germain-Muller 67370 STUTZHEIM-OFFENHEIM

CITOYENNETÉ

Don du sang

Une collecte de sang aura lieu à Stutzheim-Offenheim **mardi 24 janvier 2023 de 16 h 30 à 20 h** dans la salle des Loisirs.

Ayez du cœur, donnez du sang.

Les sapeurs-pompiers recrutent

Pour rejoindre l'équipe des pompiers volontaires de la commune, une adresse utile :

Amicale des sapeurs-pompiers
6a rue de la Mairie
Stutzheim-Offenheim
Tél. : 03 88 69 70 31

La chorale paroissiale Ste Cécile recrute aussi

Hommes ou femmes, débutants ou expérimentés, la chorale recrute des choristes.

Répétitions tous les premiers et troisièmes jeudis du mois dans l'église de Stutzheim.

Renseignements :

Denis Kister deniskister67@gmail.com

Sécurité des cyclistes

VIE ASSOCIATIVE

Football, le point à mi-saison

Très bon début de saison pour l'équipe masculine sénior qui occupe la 1ère place de son groupe et pour l'équipe féminine fraîchement montée dans la division supérieure, et qui occupe la 4ème place. L'objectif du FCSO pour cette saison est la montée chez les garçons et un maintien rapidement assuré chez les filles. Les coachs Didier Erb et Jean Philippe Ehrmann sont à féliciter.

La relance des plateaux pitchounes/débutants est un vrai succès qui répond à une demande forte au sein du village. Le comité du FCSO remercie Alexandre Cronimund de l'AS Kochersberg pour son investissement auprès des jeunes. Les joueurs, les entraîneurs et le comité remercient la commune et les employés communaux pour leur soutien.

VIE PRATIQUE

Nos amis les chiens

Rappel : les chiens doivent être tenus en laisse dans la commune et sur tout le ban communal. Il s'agit de ne pas effaroucher les oiseaux et autres petits mammifères sauvages.

Les aires et places de jeux des enfants, le terrain de foot, les cours d'écoles, … leur sont interdits.

Déjections canines : de nombreux concitoyens se plaignent d'être régulièrement confrontés à ce genre d'incivilité. Pourtant des distributeurs de sacs pour déjections canines et des poubelles sont installés à des endroits stratégiques de la commune.

Déneigement et taille des haies, deux obligations :

En application du statut local en Alsace, les riverains ont l'obligation de déneigement et de sablage des trottoirs devant leur propriété en cas de neige et/ou de verglas. **Les buissons et la végétation doivent être taillés régulièrement pour ne pas empiéter sur le domaine public.** Les déchets verts peuvent être apportés aux points verts de Willgottheim ou d'Ittenheim et les gros volumes (> 2 m^3) sur la plateforme de Reitwiller, sur présentation d'un bon gratuit à retirer au préalable à la Communauté de communes.

Encore un rappel : feux de broussailles

Il est interdit de brûler des branchages et des broussailles dans tout le village.

Stationnement gênant

Le stationnement des véhicules sur le domaine public ne doit entraver ni la circulation des piétons, ni celle des engins agricoles. Attention, lors d'incendie ou

d'accident, les véhicules de secours doivent pouvoir accéder partout !

Excès de vitesse

Les radars pédagogiques installés route de Behlenheim à Offenheim et route de Saverne à Stutzheim relèvent que trop d'automobilistes dépassent la vitesse autorisée de 50 km/h. Des contrôles de vitesse seront effectués par la gendarmerie.

Rappel : toutes les rues sont limitées à 30 km/h sauf les RD qui sont à 50 km/h maxi.

Bruit de voisinage

Un sujet de discorde récurrent entre voisins : le bruit de machines, les cris, la radio trop forte, … La vie en société nécessite des égards et du respect des uns envers les autres.
Merci de votre compréhension et de votre respect.

**Attention : en cas de non-respect des règles évoquées ci-dessus,
la responsabilité des riverains peut être engagée.**

Horaires d'hiver des déchetteries

Jours	Eté*		Hiver*	
	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim	Dossenheim-Kochersberg	Pfulgriesheim
Lundi	14h - 18h	fermé	14h - 17h	fermé
Mardi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h & 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	14h - 17h
Jeudi	fermé	14h - 18h	fermé	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	14h - 17h	fermé
Samedi	9h - 18h	9h - 18h	9h - 17h	9h - 17h

*Horaires d'été : du 1er avril au 31 oct. /horaires d'hiver : du 1er nov. au 31 mars

Attention : le badge d'accès comporte des composants électroniques, il ne faut ni le perforer ni l'exposer à des fortes températures (derrière une vitre de voiture).
Une question ? Contactez les services de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland au 03 88 69 60 30.

Intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est difficile à détecter : il est inodore, invisible et non irritant. Pour éviter les intoxications, faire vérifier et entretenir avant chaque hiver chaudières, poêles et conduits de fumée, ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air.

Faire ramoner les cheminées une fois par an est obligatoire en Alsace.

Le choix du ramoneur est laissé à l'initiative de chaque concitoyen.
Un ramoneur a son siège à Stutzheim : Steve Wicker. Laisser un message sur 06 16 97 50 82.

SANTÉ

VIE COMMUNALE – TRAVAUX

Ravalement de la façade des « Secrets de la Laiterie »

En octobre 2022 a démarré le ravalement de la façade du bâtiment communal qui héberge au rez-de-chaussée un traiteur et une salle de réunion à l'étage. Un filet mural a été posé pour augmenter la longévité de l'enduit. Les couleurs retenues ont été choisies par l'architecte des bâtiments de France.

Début des travaux de la piste cyclable vers Strasbourg

Le trottoir près du rond-point a été élargi pour laisser place à la piste cyclable. Le rond-point a donc été redessiné.
Des bordures de trottoirs ont été abaissées route de Saverne à Stutzheim, pour former un « bateau » afin de faciliter la circulation des bicyclettes.
Au moment de l'écriture de cet article, l'avis du conseil national de la protection de la nature, le CNPN, n'était pas encore connu. Cet avis est nécessaire car la piste cyclable se trouve en zone hamster !

VIE CULTURELLE

Médiathèque

Toutes les informations et inscriptions à l'accueil de chaque bibliothèque du réseau Ko'libris sur https://kolibris.kochersberg.fr

Réseau Ko'libris, bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland :
Tél. 03 90 29 03 59
Mail : kolibris@kochersberg.fr

JUMELAGE

Fête du vin à Offenheim Rheinhessen

La commune d'Offenheim en Rhénanie invite les citoyens de Stutzheim-Offenheim en Alsace à leur « Weinfest » qui aura lieu du **23 au 25 juin 2023**.
Selon le nombre de personnes intéressées, la municipalité peut affréter un autocar samedi 24 juin, comme ce fut le cas il y a quelques années, pour répondre à cette invitation et visiter ce charmant village viticole allemand. Inscriptions : Fabienne Personeni-Levaux
fabienne.personeni-levaux@stutzheim-offenheim.fr

Kavousi, voyage botanique en crète avec Alsace-Crète

Le sentier botanique de Kavousi, réalisation conjointe de Stutzheim-Offenheim, de Kavousi et de l'association Alsace-Crète, va permettre aux amateurs de nature de découvrir la riche flore crétoise lors d'un **voyage botanique** qui aura lieu **du 9 au 16 avril 2023**.

Au programme de cette découverte, le sentier botanique de Kavousi, le sentier botanique de la Vallée des morts de Zakro et la forêt primitive de Kroustas. Le tout sous la conduite experte de deux botanistes strasbourgeois. Nombre de places limité.

Renseignements : Jean-Claude Schwendemann
jcschwendi@wanadoo.fr

Aménagement foncier – remembrement

La prise de possession des nouvelles parcelles, prévue initialement en novembre 2022, a été reportée d'un an, tous les remembrements de toutes les communes concernées par le GCO devant être terminés simultanément.

La fin du remembrement est donc reportée à novembre 2023.

VIE ÉCONOMIQUE

Liste des artisans, commerçants, professionnels et professions de santé :

Les entreprises, artisans, professionnels, professions de santé, … de Stutzheim-Offenheim qui souhaiteraient figurer gratuitement dans cette liste sur le site Internet de la commune sont invités à s'adresser à la mairie.
www.stutzheim-offenheim.fr/index.php/vie-economique-touristique/

ISBN : 979-10-699-1560-2 - Responsable de la publication : Jean-Charles LAMBERT